

pouvoir discret n'est pas exposé à la critique des procédés militaires ou du bien-fondé de leur utilisation. » Il n'en demeure pas moins que la poursuite de la sécurité humaine et l'exercice du pouvoir discret ont entraîné une plus grande transparence et participation volontaire dans le cadre de la politique canadienne internationale, et ont augmenté les possibilités de « se pencher sur les origines des insécurités plutôt que sur leurs seules manifestations ».

Groupes de discussion

(Les comptes-rendus des trois groupes de discussion, préparés par les rapporteurs, se terminent chacun par des recommandations approuvées lors de la séance plénière de clôture de la conférence. Dans le cas des armes légères, une résolution spécifique a été adoptée en séance plénière et figure à l'Annexe I)

Premier groupe : Kosovo

Les membres du groupe ont manifesté une certaine mélancolie quant aux perspectives à long terme pour le Kosovo, mais ils ont recommandé que le Canada poursuive ses activités pour promouvoir la paix dans la région. La contribution de Canada devrait s'inscrire dans le cadre des activités de la communauté internationale, y compris celles visant à établir des structures stables en matière de justice, d'éducation et de santé. Les membres se sont dits d'avis que les hostilités au Kosovo ne prendront fin que lorsque la culture de violence, de haine et de vengeance sera contrecarrée par l'éducation pour la paix. En matière de santé, une plus grande priorité devrait être accordée aux programmes sur le stress consécutif aux traumatismes.

Il serait utile que les pays voisins – de préférence des parties neutres comme l'Italie et la Grèce – encouragent les investissements et favorisent la prospérité et la stabilité politique au Kosovo. Éventuellement, il pourrait y avoir un pacte régional de non-agression réunissant tous les pays de la région, y compris la Russie. En l'absence de tout signe de solution à la question de souveraineté fractionnelle, le moindre mal consiste à ne pas en tenir compte pendant que d'autres politiques sont mises en vigueur.

Deuxième groupe : Le contrôle des armes légères

Les membres du groupe ont examiné la documentation, préparée par Peggy Mason, sur les leçons de la campagne contre les mines terrestres en vue de contrôler les armes légères. Parmi les éléments qui ont contribué au succès de cette campagne contre les mines terrestres, mentionnons un leadership gouvernemental, une collectivité humanitaire informée et motivée, la mobilisation des ONG à l'appui du projet, un partenariat entre le gouvernement et la société civile, un but clairement défini, et la convergence des parties à la fin du processus de négociation. Aussi, il ne faut pas oublier que le Processus d'Ottawa a pu progresser assez rapidement, étant donné l'importance secondaire des mines terrestres dans les politiques de défense de la plupart des pays, et leur importance négligeable au plan économique.